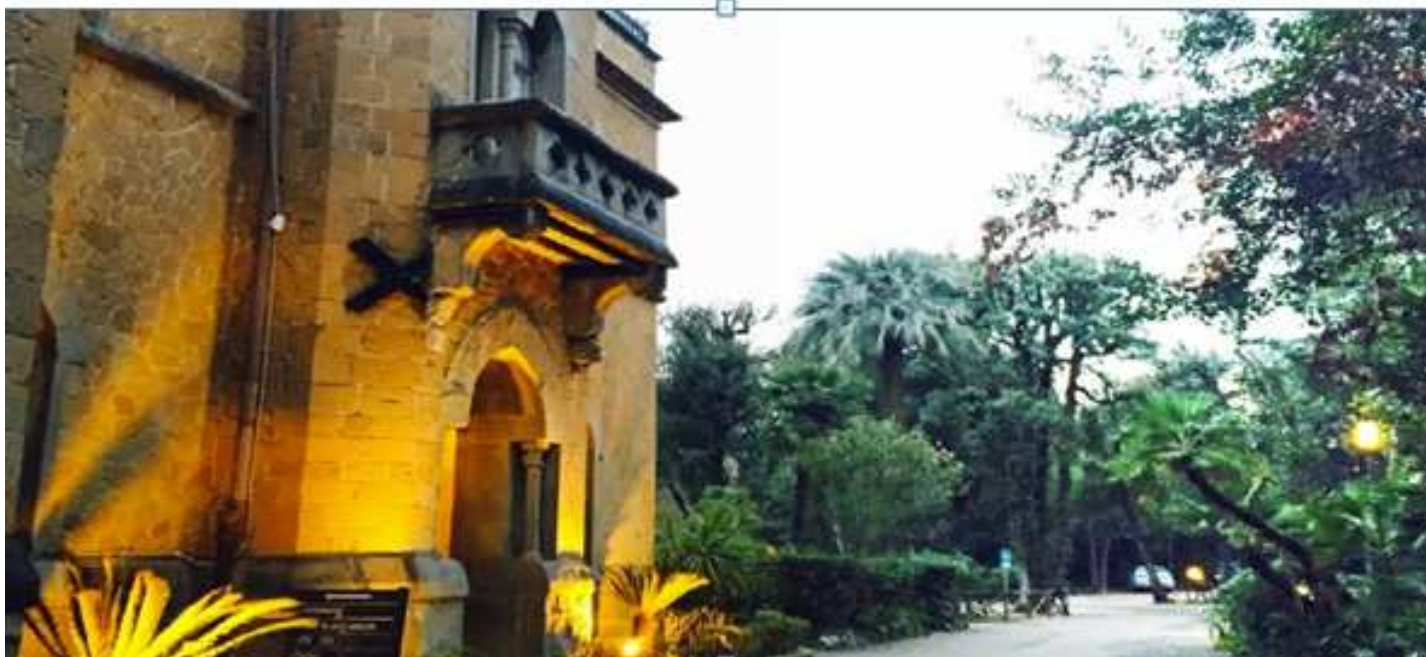




Lycée Chateaubriand

Après la 3^{ème} vers le Lycée



Procédure d'orientation en classe de 3^{ème}

1 -

- Fiche de vœux du 2^{ème} trimestre
- Réponse du conseil de classe

2 -

- Fiche de vœux du 3^{ème} trimestre

3 -

- En cas de retour en France :
- AFFELNET

Les exigences de la classe de 2^{nde}

- Intérêt pour l'enseignement général et le raisonnement abstrait.

Acquis suffisants en fin de 3^{ème}

Travail régulier

Organisation et autonomie

Les nouveautés à l'entrée en 2^{nde}

1

- **Deux enseignements d'exploration**
- Sciences économiques et sociales (1h30/semaine)
- Méthodes et pratiques scientifiques ou Littérature et société (1h30/semaine)

2

- **Accompagnement personnalisé**

3

- **Le choix des options :**
- Section européenne
- Section ESABAC
- Section classique.

3 parcours pour l'italien

LV

ESABAC (cela correspond alors à une filière)

LCN

Le choix des options :

Arts plastiques
ou
Histoire des arts

Grec

Latin

Les horaires de la classe de 2^{nde}

Français : 4 h

HG : 3h

EMC : 0.5h/semaine

LV :

4h d'italien
2h30 allemand ou
espagnol
3h anglais

SVT : 1h30

SPC : 3h

Mathématiques : 4h

+ EE / AP / options

EPS : 2h

La réforme du baccalauréat

1

- Fin des séries en voie générale.

2

- Enseignements communs : français en 1^{ère} et philosophie en terminale HG et EMC – deux langues vivantes – EPS – enseignement scientifique

3

- 3 enseignements de spécialité en 1^{ère} puis 2 en terminale : 4h en 1^{ère} – 6h en terminale : arts – HG et sciences sociales – langues et littératures étrangères – mathématiques – numérique – SVT – SES – Sciences physiques et chimie.

La réforme du baccalauréat

4

- Des options

5

- Un travail approfondi sur l'orientation des classes des la 2nde

+

- Pour plus d'informations : cf site internet du lycée Chateaubriand /Rubrique Actualités

L'examen.

5 épreuves terminales qui comptent pour 60% de la note finale
(2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie, un épreuve orale terminale, 1 épreuve anticipée de français)

Contrôle continu : deux épreuves en 1^{ère}, une en terminale.

Copies anonymées, corrigées par d'autres professeurs.

Disciplines : HG – LV – enseignement scientifique commun – enseignement de spécialité

40% par le contrôle continu
(10% par les bulletins – 30% pour des épreuves communes en 1^{ère} et terminale)

Epreuve orale :
thème donné dans les disciplines de spécialité.
Oral de 20 minutes comportant une présentation du projet ainsi qu'un échange avec le jury.